

- Les frais d'inscription et session sont non remboursables.
- Les frais d'inscription sont payables en 1 versement.
- Les paiements à la session sont payables en 2 versements, soit le premier versement dans les 2 premières semaines de chaque session et le deuxième versement à la mi session au plus tard.
- Il vous est possible de donner à l'avance des chèques postdatés.

Absence lors des cours

Les cours ne sont pas remboursables en raison de l'absence, volontaire ou involontaire de l'adhérent.

REDUCTION ET PROMOTIONS

Pour bénéficier 10 % de réduction, il faut vous inscrire à 2 cours différents de ce fait la réduction sera aussi octroyé aux membres d'une même famille (sœur, parent) inscrit à 1 cours. De plus votre mode de paiement doit être fait à la session et vous devez respecter le calendrier des paiements.

Annulation et remboursement : Sont acceptés uniquement les demandes de remboursement fondées sur des motifs d'annulation valable tels que maladie (avec certificat médical), déménagement dans une zone éloignée, seront acceptées par la direction. Le remboursement ne concernera que les frais de session et non la cotisation versée lors de l'inscription

Répétition et Spectacle annuel

Par cette adhésion l'adhérent s'engage à respecter les heures de répétition et à être présent lors du spectacle annuel qui aura lieu deuxième quinzaine du mois de juin 2017

CONTACT

Nous contacter pour tout renseignement

Directeur des Cours : Maryz Charlen 06.14.11.81.65

Courriel : lesateliersdurex@alchimieprod.fr

IMPORTANT

L'acceptation de ce contrat signifie l'acceptation de tous les termes tels qu'ils vous sont présentés. Pour que l'inscription soit valide, le présent formulaire doit être signé par l'élève et un parent pour les moins de 18 ans et le paiement des frais de dossier validé.

AUTORISATION DE DIFFUSION

En signant ce formulaire d'adhésion, l'adhérent donne l'autorisation de prendre l'élève en photo ou en vidéo à des fins promotionnelles et /ou pour le site internet

DATE

Signature